

INSERTIONS

Stresser de 10 heures du matin à 4 heures
du soir 49, Rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au
Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas
rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N° 339

Impreso en los Talleres de El Surco

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: J. G. Boron Dubard — Rédaction et Administration: 46, rue Maciel.

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campaña
Un mois	\$ 1 00	1 20
Trois mois	3 00	3 50
Six mois	5 50	6 50
Un an	10 00	10 50

Nombre du jour
ancien

Les abonnements partent du premier et du quinze
de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne por-
tent que sur souscriptions payées d'avance.

Profil contemporains

LE GÉNÉRAL JAMONT

Paris, 14 janvier.

Lorsque ces lignes vous arriveront le président de la République aura revêtu de sa signature la lettre de service conférant au général Jamont le titre de généralissime, autrement dit l'insigne honneur de commandant en chef de toutes nos armées en cas de guerre. C'est une belle et noble figure que celle de ce soldat qui prendra, demain, la lourde succession du général Sausier. Il est fils de ses œuvres, et tous les actes de sa vie militaire sont à donner en exemple à nos futurs officiers.

Jamont (Edmond-Fernand) est né le 19 juillet 1831, à Saint-Philibert du Grandlieu, dans le département de la Loire-Inférieure; il est donc dans sa sixième année. Après de brillantes études au lycée de Nantes, le jeune Jamont se présente à l'École polytechnique et y fut admis avec un bon numéro et est sorti en 1852, avec le grade d'officier; il fut ensuite versé dans un régiment d'artillerie.

Mais le repos forcé de la vie de garnison fatiguait son âme ardente. Aussi sa joie fut grande lorsqu'il apprit qu'il était désigné pour faire partie du corps d'armée qui se rendait en Crimée, sous le commandement du maréchal Saint-Arnaud. C'est là-bas qu'il fit ses premières armes et commença à donner des preuves de son esprit militaire. Après la bataille de Traktir, dans laquelle il fut blessé, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

L'École d'artillerie de Versailles, on montre aux visiteurs un dessin, reproduction d'un tableau célèbre, représentant une vue d'ensemble du combat de Traktir (16 août 1855). Vers deux heures de l'après-midi, les Russes lancent des troupes de réserve, toutes fraîches, au secours de celles que les Français ont déjà refoulées. De part et d'autre, on rivalise d'impétuosité et de courage. C'est une lutte épique.

Sur le front des lignes françaises, le colonel Forget dispose sept batteries d'artillerie qui vomissent la mitraille contre les assaillants et décident de la victoire. Le feu de l'ennemi est des plus nourris; les balles pleuvent de tous côtés; les chevaux tombent ou s'embalent. Mais officiers et soldats, au milieu de cet ouragan de fer et de feu, restent héroïquement calmes, et continuent mêmes les pièces de campagne jusqu'aux emplacements indiqués par l'état-major. Parmi les officiers on remarque un jeune homme, maigre et pâle, fier et vaillant, dans une attitude des plus crânes. C'est le jeune lieutenant Jamont.

Au début de la campagne d'Italie, en 1859, le lieutenant Jamont est promu capitaine et cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite dans plusieurs batailles. Nouveaux exploits en Chine, au combat de Palikao, où une brillante manœuvre de la batterie Jamont eut une grande influence sur le résultat de la journée. Le jeune capitaine fut, pour ce fait, promu officier de la Légion d'honneur.

En 1861, le capitaine Jamont fut encore la campagne de Cochinchine et prit une part active à l'enlèvement des lignes fortifiées de Xi-Hoa. Trois ans plus tard, il est au Mexique où il reçoit de nouvelles félicitations officielles. M. Jamont était chef d'escadron depuis le mois de décembre 1869 quand éclata la guerre contre l'Allemagne; il prit part en qualité d'attaché à l'artillerie du IIIe corps d'armée, aux combats livrés autour de Metz et fut enlevé en captivité en Allemagne.

Nous le retrouvons colonel en 1876 et général en 1880. C'est en cette qualité que, en 1885, après la malheureuse affaire de Lang-Son, il commanda l'artillerie au Tonkin; il fut fait divisionnaire dans ce pays la même année, et, peu après, chargé du commandement du corps d'occupation. C'est lui qui porta notre drapeau à Lao-Kay, où le fleuve Rouge sort de Chine.

Le général Jamont resta au Tonkin jusqu'à la fin de l'année 1886. En rentrant en France, il eut la satisfaction de s'entendre dire que par sa sagesse et sa fermeté il avait su continuer l'œuvre de pacification et d'organisation commencée par le général Garnier.

A son retour, il fut successivement chargé du commandement de la 21e division, à Nantes; de la 1er corps d'armée, à Lille, et du VIe corps d'armée, à Châlons. Lorsque le général de Gallifet fut admis dans le cadre de réserve au commencement de 1895, le général Jamont fut désigné pour le remplacer dans les fonctions d'inspecteur d'armée, commandant en chef de la première armée de l'Est. Il quitta le cadre actif à la fin de 1895, après les grandes manœuvres des Vosges, pour entrer au conseil supérieur de la guerre, où la confiance du gouvernement est allée le chercher pour remplacer le général Sausier dans ses fonctions de généralissime.

Le nouveau généralissime a la réputation d'être un stratège habile et savant, un rude maître d'hommes. Je l'ai vu, il y a trois ans, dans la vallée de la Meuse, faisant évoluer avec une science approfondie de l'art de la guerre les belles troupes du VIe corps, sentinelles vigilantes placées à l'extrême frontière de l'Est. J'ai entendu, un soir, derrière une ferme, sur les collines du Mouzon, deux officiers étrangers dire le plus grand bien des manœuvres exécutées par le général Jamont, et il m'est bien agréable d'ajouter qu'une douce et reconfortante impression m'est restée de cette journée.

Le général Jamont ne fait pas de fantasia, bien qu'il soit un très solide et élégant cavalier. Il est de haute stature, bien campé, sur ses reins, et sa physionomie est toute militaire. Sur le front coloré, comme celui de Sausier, se dessinent des moustaches broussillantes d'une blancheur de neige. L'œil est investigateur, mais d'une bienveillance infinie le front et la volonté et l'énergie. L'homme, en un mot, a les qualités qui donnent l'autorité, provoquent le respect et inspirent

la confiance. Les officiers du corps d'état-major ont en lui une absolue confiance, et son nom est très populaire, non seulement dans l'armée, mais dans le public.

Isidore Aurio.

Dreyfus sur la "Ville-de-Saint-Nazaire"

Un rédacteur de l'Echo d'Oran vient d'avoir une conversation avec M. Themoin, le commandant du vapeur Ville-de-Saint-Nazaire, sur lequel fut embarqué l'ex capitaine Dreyfus pour être conduit aux îles du Salut. Voici les passages les plus saillants de cette conversation:

On a réservé au traître un bague tout entier dit à notre confrère le commandant Themoin, celui auquel donne accès le panneau n° 1, et qui sert ordinairement au logement de trente quatre femmes condamnées. Entouré de surveillants placés sous les ordres du chef Trimin, et suivi du commandant Themoin, le traître s'avance rapidement. Il est positivement laid, ses gros yeux cachés derrière une paire de lunettes augmentent encore le sentiment de répulsion qu'il inspire.

Il descend dans son bague. Un gardien pénètre à sa suite et lui indique la façon de dresser son hamac. Cette opération terminée, on l'invite à se coucher. Peu habitué au roulis, il ne peut atteindre son hamac et veut se coucher à terre, mais la chose est défendue, le règlement est formel. Après des contorsions et des efforts qui eussent été comiques en toute autre circonstance, le traître se hisse dans son hamac.

C'est sa première heure de bague. Deux surveillants armés veillent nuit et jour derrière les barreaux de sa cage. Il ne doit parler à personne, sauf pour les besoins du service.

Sa cellule est placée dans une cabine de première, et chaque fois qu'il a besoin d'un objet de toilette il le demande à ses gardiens, qui vont le réclamer au commandant. On ne lui remet ses chemises, ses chaussettes ou ses mouchoirs qu'après les avoir soigneusement palpés et examinés, en vue d'éviter l'introduction près du condamné d'un poison quelconque.

Dreyfus se montre très discipliné. Tous les matins, on lui remet un bûche et il fait la prière de son bague, en homme peu habitué à ce genre d'exercice. Deux fois par semaine il lave le plancher. Il subit le régime pénitentiaire dans toutes sa rigueur.

Il fait tous les jours sur le pont une promenade d'une heure en fumant des cigares, sous l'œil vigilant du chef surveillant Grimin.

... Les jours s'écoulent, le bateau s'avance et personne n'a encore adressé la parole à Dreyfus. Le traître, en comédien consommé, imagine un truc qui ne trompe personne. Souvent, au milieu de la nuit, simulat un réveil, il hurle: «Je suis innocent! Je suis innocent! On en aura la preuve dans trois ans!»

Ces déclamations tragiques font rire ceux qui peuvent suivre l'attitude du traître au moment même où il se livre à ces bruyantes manifestations.

Dreyfus s'est toujours promené seul et en dehors des moments où les autres détenus que transportait la Ville-de-Saint-Nazaire allaient, bague par bague, prendre leurs ébats sur le pont.

En terminant son récit, ajoute le rédacteur de l'Echo d'Oran, M. Themoin, qui est un officier particulièrement intelligent, rompu à ce difficile métier de conduire des convois de condamnés, me disait: «Je vous autorise à publier la déclaration suivante: Après avoir vu Dreyfus pendant quinze jours, presque à toute heure, en mon âme et conscience, je suis certain qu'il est coupable.»—X.

PROPAGANDE IGNOBLE

On nous écrit de Strasbourg, le 6 février:

On ne saurait se faire une idée, en France, de la furieuse publicité qu'on fait en Suisse et dans toute l'Allemagne autour de l'affaire de l'ignoble Dreyfus.

Je rentre d'une longue tournée dans les deux pays cités plus haut et partout, dans les cantons de Bâle, de Berne, du Zurich, comme dans l'Allemagne entière, depuis la Bavière jusqu'en Alsace, j'ai pu voir avec des serments de cœur faciles à comprendre, dans les vitrines des libraires et des marchands de tabac, la traduction des écumantes lettres de Zola et des pétitions tendant à adresser des témoignages de sympathie et de félicitation à leur auteur.

A Zurich, un débitant de tabac établi en face de la gare a même présenté à ma signature une de ces pétitions. Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que je lui ai fait la réponse qu'il méritait.

C'est surtout dans les pays annexés qu'on répand le plus à profusion les pamphlets contre notre armée et nos institutions. Je dois cependant à la vérité de dire que la public opinion générale s'intéresse fort peu à toutes ces élocutions antifranchaises, qu'il ne peut s'empêcher d'attribuer avec juste raison à des ennemis de notre pays.

Qui supporte les frais énormes qu'entraîne nécessairement toute cette immense publicité? ... Voilà encore une question qui, comme bien d'autres, restera l'affaire du Syndicat de la trahison.

En terminant, ajoutons que si la plupart des journaux de Paris sont interdits en Allemagne, les feuilles drayfusardes, comme l'Aurore, y circulent avec la plus entière liberté; pour peu que la campagne en faveur du traître continue, on arrivera à les distribuer comme de simples prospectus.

Cela leur fera beaucoup d'honneur, F. Serret.

M. Zola et les Etudiants de Paris

La lettre suivante a été remise le 13 janvier dernier à M. Zola:

Monsieur, l'Association générale des étudiants a été vivement émue par la lettre publique que vous avez adressée à M. le président de la République. Le comité, réuni immédiatement, a décidé de vous exprimer son douloureux étonnement, avec la franchise que vous-même avez mise dans votre appel à la jeunesse.

Nous sommes respectueux de toute opinion politique et religieuse et fermement attachés à la liberté de penser et d'écrire, mais nous mettons au-dessus de tout soupçon l'armée, et ses chefs, qui sont les gardiens de l'honneur national. Notre conscience est profondément troublée de trouver de telles attaques sous la plume du grand écrivain qui est venu jadis, dans une circonstance solennelle, nous apporter de si nobles et si encourageantes paroles.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux et attristés. — Signé: Le Comité de l'Association générale des étudiants.

L'alliance Russe et Déroulède

M. Paul Déroulède a défini noblement, dans les vers que nous sommes heureux de reproduire, l'alliance franco-russe. Ces vers ont été écrits par le poète patriote en marge d'une aquarelle de Toussaint, page d'album offerte au tzar et représentant l'entrée des souverains russes à Paris:

Non, sire, n'en croyez ni les fous ni les lâches,
Non, fronts n'ont pas plié sous la lourdeur des tâches.

Nous n'acceptons pas ceux qui l'ont oublié la pitié.
Non, pour ces rudes combats qu'on nous a livrés.

Vous n'êtes, noble tzar, ni la paix ni la guerre;
Vous êtes ce besoin de l'âme: l'amitié.

Quel que soient les trésors de votre immense empire,
Pour vivre et pour lutter nous pouvons nous suffire.

Nos coffres ont de l'or et nos mains ont du fer.
Mais ce que n'avait pas ce peuple à l'âme ardente,

C'était cette douceur, après vingt ans d'attente,
D'asseoir à son foyer quelqu'un qui lui fût cher.

Le Couteau de chez nous

Voici une anecdote très authentique qui montre ce qu'étaient les soldats de l'armée d'Albin:

Le 16 août, la batterie de mitrailleuses du régiment monté de la garde impériale avait pris position à la gauche de la deuxième division de la garde, commandée par le général Picard. Le feu de l'ennemi était terrible.

A un moment, une pièce cessa de tirer à cause de l'impossibilité dans laquelle on se trouvait de retirer une des douilles; le lieutenant X... commandant la section, demanda un instrument pointu quelconque; un canonnier donna son couteau; la douille fut dégagée; le feu reprit avec la même intensité; puis l'ordre arriva de retirer les pièces.

L'artillerie qui avait pris son couteau le réclama alors à l'officier: celui-ci l'avait laissé tomber et voyant la mine désolée du soldat, il lui promit d'en acheter un autre, bien plus beau, lorsque on rentrerait dans Metz.

—C'est que j'y tiens à celui-là, mon lieutenant; il venait de chez nous! Si vous permettez, je vais aller le chercher!

Rien ne put empêcher le canonnier de repartir; il marcha sous les balles, sous les obus, arriva à l'emplacement de la batterie que jalonnaient les morts, en parcourut le front, chercha, trouva le couteau et revint à son poste!

—Je l'ai, mon lieutenant, dit-il avec un bon sourire.

Et essayant la terre qui le couvrait, il le mit dans sa poche. L'homme eût pris un drapeau qu'il n'eût pas semblé plus heureux! Je crois bien qu'il le garda pour s'être exposé ainsi sans utilité, mais en lui serra la main avec fierté.—J.

LE PROCÈS ZOLA

ME LEBLOIS

Me Leblois, avocat à la Cour de Paris et adjoint au maire du septième arrondissement, annonce quarante-trois ans. Il est grand, mince, de figure peu sympathique. Un tic nerveux lui avance le cou et la tête par saccades. Il parle bien, posément, adroitement, en avocat ayant l'habitude des notes de plaidoirie.

Le président, à Me Leblois:—Quelle question voulez-vous poser au témoin?

Me Leblois:—Je voudrais savoir à quelle époque et dans quelles conditions il a été saisi des faits touchant à l'affaire Esterhazy?

Me Leblois:—Voici. Depuis de longues années je suis l'ami du colonel Picquart. Nous avons fait nos études ensemble. En 1890 Picquart était nommé professeur à l'École de guerre; il entra ensuite au ministère de la guerre, où, au milieu de 1895, il était désigné comme chef du bureau des renseignements. Il était très aimé de tous, et son caractère était très sympathique. En 1895 Picquart était nommé professeur à l'École de guerre; il entra ensuite au ministère de la guerre, où, au milieu de 1895, il était désigné comme chef du bureau des renseignements. Il était très aimé de tous, et son caractère était très sympathique. En 1895 Picquart était nommé professeur à l'École de guerre; il entra ensuite au ministère de la guerre, où, au milieu de 1895, il était désigné comme chef du bureau des renseignements. Il était très aimé de tous, et son caractère était très sympathique.

Le 16 novembre 1896, le colonel Picquart quitta brusquement le ministère, sans m'a-

voir jamais parlé ni de l'affaire Dreyfus, ni de l'affaire Esterhazy.

En juin 1897, je recevais une visite de lui. Il revenait du Suisse, où il avait été envoyé, en congé de quinze jours. Il me racontait que le 3 juin précédent, il avait reçu, à Sonso, une lettre de menace d'un de ses subordonnés, et il me consulta sur ce qu'il devait faire. C'est alors que, dans l'intérêt de sa défense, il m'apprit une partie des faits concernant Dreyfus et Esterhazy, mais sans me révéler aucun secret militaire.

A ce moment, le colonel Picquart était persuadé de l'innocence de Dreyfus. J'avais trop de confiance en lui pour ne pas admettre comme sérieuses et convaincantes les raisons qu'il me donnait. Je fus profondément troublé, car, si d'une part, je déplorais l'erreur dont avait pu être victime l'ex capitaine Dreyfus, d'autre part j'avais le sentiment de l'agitation extrême que produirait, sans aucun doute dans le pays, une pareille révélation.

De ce jour, je m'imposai une grande prudence.

Tout d'abord, je recueillis tous les renseignements nécessaires sur Dreyfus et sur sa famille, et j'étudiai ensuite les questions de droit que soulevait l'affaire.

Au cours de mes recherches, j'apprenais que, depuis un an, M. Scheurer-Kestner s'occupait de l'affaire Dreyfus. Un soir, je le rencontrai dans un dîner—et nous prîmes un rendez-vous.

Sachant que j'avais des renseignements importants, M. Scheurer-Kestner me supplia de les lui donner. Il mit dans sa prière tant d'instance, son anxiété me parut si douloureuse, que je lui cédai. Je lui communiquai notamment les lettres du général Gonse, qui ne lui laissèrent aucun doute.

Quels moyens employer pour arriver à faire reconnaître cette grave erreur judiciaire? M. Scheurer-Kestner s'occupa de rechercher des spécimens d'écriture de M. Esterhazy, que nous étions spécialement désigné; ce qu'il a fait ensuite, il le dira lui-même.

Je tiens à dire encore un mot au sujet des télégrammes qui furent adressés au colonel Picquart, novembre 1897, signés «Speranza». Il me sembla que mon devoir était d'instruire le gouvernement de cette situation, de ce fait que le colonel Picquart, dénoncé au ministère par des lettres signées «Speranza», était également poursuivi en Tunisie par des télégrammes signés du même nom. J'allai trouver M. Trarieux, qui se chargea, lui, d'arriver jusqu'au gouvernement.

Voilà quel fut mon rôle.

Me Leblois:—Qu'y avait-il dans ces fausses lettres et ces faux télégrammes?

R.—Il y avait des lettres insignifiantes, celle-ci, par exemple: «Le Demi Dieu demande à la comtesse quand il verra le bon Dieu.» Ce qui signifiait: «Les capitaines de Lallemand demande à Mlle de Comminges quand il verra le colonel Picquart.» Cette lettre fut interceptée.

Le 10 novembre, parlait un premier télégramme ainsi conçu: «Arrête Demi Dieu. Affaire très grave.—Speranza.» Puis, quel que jours plus tard, un second était envoyé, ainsi conçu: «On a des preuves que le bien a été fabriqué par Georges.—Blanche.» Ces signatures: Speranza et Blanche, étaient fausses. Ces télégrammes faux tendaient à établir que le colonel Picquart avait fabriqué le petit bleu et aurait ainsi diminué la force probante de ce document. Or, il a été établi devant le conseil d'enquête que, malgré les insinuations du commandant Ravary, le colonel Picquart n'aurait pas fabriqué ce petit bleu.

Le président:—Mais quel intérêt, que signifiait ce petit bleu?

Me Leblois:—Ce petit bleu—télégramme adressé à Esterhazy—était une pièce grave contre lui; et l'on voulait, par ce stratagème, faire croire qu'il avait été fabriqué par le colonel Picquart. Or, j'étais personnellement au cours de sa récente comparution devant le conseil d'enquête, il n'a été faite aucune allusion à ce prétendu faux à la charge du colonel.

Jusqu'ici—le témoin a parlé d'abandon—comme un avocat habitué à la parole. Mais une question du président l'arrêta dans ses développements. Très interrogé, l'entend en effet lui demander:

—Mais comment savez-vous tout cela? Cette simple question fait naître centre Me Leblois des improbations dans la salle.

Me Leblois de s'écrier alors:

—En vertu de l'article 315 du code d'instruction criminelle, le témoin doit être libre dans sa déposition.

Nouvel incident:

Le président:—Mais j'ai le droit d'interroger les témoins.

Me Leblois:—Pas celui de les interrompre. On le voit: président, avocats sont tout le temps sur le pied de guerre, sur le qui-vive, ne se passant, ne se tolérant rien—la défense exagérant même cette mise sous les armes, car l'impartialité du président saute aux yeux, ne fait doute pour personne.

Cependant, Me Leblois explique qu'il a su personnellement ce qu'il s'était passé au conseil d'enquête, sans qu'il lui convienne de dévoiler la source de ses renseignements à raison de sa qualité d'avocat et du secret professionnel.

Sur interpellation, le témoin déclare que, lorsque le lieutenant-colonel Picquart a quitté le ministère le 16 novembre 1896, il n'avait nullement l'air d'être en disgrâce, et que le général Gonse lui témoignait la plus vive sympathie.

Puis, dans un autre ordre d'idées:

Me Leblois:—Est-ce que M. du Paty n'a pas fait jouer un rôle singulier à une «dame voilée» lors de la remise d'une correspondance?

R.—Oui, il était en relation avec la famille de Comminges, une correspondance avait été échangée avec Mlle Blanche de Comminges, pour la restitution de laquelle le général Ravary dut s'entretenir.

Il était resté une lettre, qu'il réclama. M.

du Paty déclara qu'elle était tombée entre les mains d'une femme. Il alla, un soir, en 1892, la chercher avec d'autres personnes qui restèrent à l'écart, aux abords du Jardin du Palais National, vers les dix heures du soir, arrivaient se cachant derrière son parapluie, et lui remettait ladite lettre. Postérieurement, M. du Paty fut accusé d'avoir d'avoir adressé à la famille de Comminges des lettres anonymes. On en montra une à M. Lozé, préfet de police, qui dit: «C'est du du Paty.»

—Mais quel rapport cela a-t-il avec l'affaire Esterhazy?

Me Leblois:—Celle-ci: nous voulons montrer que les «dames voilées» viennent de l'entourage de M. du Paty ou du bureau des renseignements de la guerre.

Difficile à saisir, cet argument tiré du précédent de 1892. On n'associe que difficilement la femme «au parapluie» et la femme «voilée»—et vraiment la déposition de Me Leblois, qu'il a pris fin sur cette histoire, sur cette histoire, ne semble pas avoir produit grande impression.

M. SCHEURER-KESTNER

Au nom de Scheurer-Kestner la curiosité n'est pas facile. On se bouscule, on grimpe sur les banquettes. C'est toujours le même cri: «Assistez!» M. Scheurer-Kestner, cependant, d'un pas solide, approche de la barre. Disons tout de suite que sa disposition a été plus documentée, sans aucun conteste, beaucoup plus intéressante que celle faite par lui au conseil de guerre, lors de l'affaire Esterhazy.

Une escarmouche pour commencer, afin de ne pas perdre l'habitude.

Le président:—Je vous prie, maître Labri, que je ne pourrais vous laisser dire un mot de l'affaire Dreyfus.

L'avocat général:—Ce sera toujours le même empêchement.

Me Leblois:—Oh! je sais, mes questions vous gênent; j'en suis désolé. Rien ne nous empêchera de faire notre devoir jusqu'au bout.

Cependant, M. Scheurer-Kestner, appuyé à la barre, dépose:

En juillet dernier, j'apprenais qu'en septembre 96, au bureau des renseignements, le colonel Picquart avait découvert qu'on s'était trompé en attribuant à Dreyfus le fameux bordereau.

On voit que la défense de parler de l'affaire Dreyfus est assez platonique.

Le témoin, continuant:—J'apprenais, en même temps, que le colonel Picquart avait vu M. Berthelin, qui d'abord avait attribué le bordereau à Dreyfus, et que, sur la présentation des lettres d'Esterhazy, cet expert s'était écrié: «Ah! cette fois, les faussaires ont réussi; l'écriture est identique.» Le colonel Picquart avait alors demandé à son chef, le général Gonse, de faire soumettre le bordereau à une nouvelle expertise. M. Gonse l'avait déconseillé. Mais, à ce sujet, une correspondance entre ces deux officiers était échangée qui m'apparaît convaincante. Il me semble indigne de donner lecture de ces lettres.

Le président:—Ce n'est pas possible.

Me Leblois:—La lumière doit être faite, et j'estime qu'il est indispensable que ces lettres soient versées aux débats.

Le président:—Le témoin doit déposer sans lire aux termes de la loi. Au surplus, si M. l'avocat général ne s'y oppose pas, je ne m'y opposerai pas.

L'avocat général:—Le général Gonse et le lieutenant-colonel Picquart sont assignés. Ils s'expliqueront sur les lettres s'ils le jugent utile.

Le président:—D'ailleurs, l'article 52 de la loi sur la presse ne vous permet pas de produire des pièces non signifiées.

Me Albert Clemenceau:—Elles n'ont pas été signifiées parce qu'elles ont été déposées, dans leur original au conseil de guerre, par le lieutenant-colonel Picquart, sur la demande du général de Luxer, président, qui devait les lire, mais qui ne les a jamais lues, les a, pour ainsi dire, confiées. Si donc nous ne les avons pas signifiées, c'est par suite d'un empêchement matériel. Il faut que les jurés le sachent bien.

Le président:—Déposez des conclusions. Mais, après tout, si au lieu de lire, M. Scheurer-Kestner veut dire ce qu'elles contiennent.

Me Leblois:—Et bien soit.

LES LETTRES DU GÉNÉRAL GONSE

C'en est fait: nous allons donc savoir ce que contiennent ces fausses lettres, du moins d'après le résumé, de mémoire, de M. Scheurer-Kestner.

Lettre du général Gonse au colonel Picquart, du 7 septembre 1896:

Mon cher Picquart,

J'ai beau réfléchir à ce que vous m'avez écrit, je ne vois rien à changer. Continuez votre enquête avec circonspection. Pas de bruit sur tout. Agissez avec prudence. Je ne crois pas qu'il soit bon de mettre des tiers (dans l'espèce les experts en écriture) dans cette affaire et surtout dans de mauvaises conditions.

Réponse du colonel Picquart: 8 novembre 1896.

Mon général,

J'ai lu votre lettre, à laquelle je me conformerai scrupuleusement; mais permettez-moi de vous répéter que des indices nombreux me font penser que ceux qui sont persécutés de l'innocence de Dreyfus vont mener grand bruit, chercher le scandale, et qu'il faudrait mieux faire tout de suite justice pour éviter tous ces ennuis.

Nouvelle lettre du général Gonse, du 11 novembre 1896:

J'ai beaucoup réfléchi. Au point où vous êtes arrivés dans votre enquête, il ne s'agit pas, bien entendu, d'éviter la lumière, mais de savoir

LA REPUBLICANA
Gran manufactura á vapor de tabacos, cigarros y cigarrillos
DE
JULIO MAILHOS
Avenida General Rondon 354 A 353, Depósito General y Oficinas:
Calle 18 de Julio núm. 47
MONTEVIDEO

ARMERIA DEL CAZADOR
CASA INTRODUCTORA
Armeria, Cuchilleria, Quincalleria y Platinas
VENTAS POR MAYOR Y MENOR
JUAN M. MAILHOS
Calle 18 de Julio esquina Andes—MONTEVIDEO

"L'UNION"



Compagnie d'Assurances Française contre l'incendie
(FONDÉE À PARIS, 15, RUE DE LA BANQUE EN 1828)
Statuts payés depuis son établissement 202.000.000 de francs
CAPITAL ET GARANTIES 100.000.000 DE FRANCS
Direction particulière pour la République O. de l'Uruguay
169-CERRITO-169
MONTEVIDEO

NEURASTENIA, HIPOCONDRIA, ENFERMEDADES NERVIOSAS,
Impotencia, Raquitismo, Tuberculosis huesosa y pulmonar,
ARTITIS, REUMATISMOS, etc.
GLYCEROFOSFATO DE CAL DALLOZ
Remedio por excelencia para estas enfermedades. — Dosis: 1 ó 2 cucharadas de las de café de esta mezcla.
DEPOSITOS EN TODAS LAS FARMACIAS Y DRUGERIAS

CARLOS SPANGENBERG & C. A.
CASA INTRODUCTORA
25 DE MAYO, 381 Y 383
MONTEVIDEO
Especialidad en Artículos de Muebleria y Tapiceria.—Tipos para Imprenta.—Papeles para Imprenta y Litografías.—Cartones.—Artículos de Ferrería



ULTIMA NOVEDAD
Perfumeria
DE
IXORA
DE
ED. PINAUD
PERFUMISTA
JABON.....IXORA
ESENCIA.....IXORA
AGUA de Tocador.....IXORA
POURADA.....IXORA
ACEITE para el Pelo.....IXORA
POLVOS de Arroz.....IXORA
COSMETICO.....IXORA
VINAGRE.....IXORA
27, BOULEVARD DE STRASBURG, 27
PARIS

RESTAURANT DE PROVENCE
TENU PAR AUGUSTE GRUBIN—Grandes comodidades para viajeros
On prend des pensionnaires à prix très modérés.—Nourriture et logement à 1 piastre 20 par jour.—Salons pour familles.—A porte à domicile.—A côté du Palais du Gouvernement, à portée de tous les tramways, près du Théâtre Solís.

BAÑOS DEL TEMPLO
DE AUGUSTO GEBELIN
20 - CALLE CANELONES - 20
SE ATIENDEN TODAS LAS SOCIEDADES DE SOCORROS MUTUOS

PRECIOS CORRIENTES

	USO	LOTERIA		USO	LOTERIA
Baño higiénico, con ropa.	\$ 0,30	\$ 3,20	Baño sulfuroso, con ropa.	\$ 0,40	\$ 4,00
" sin ropa.	" 0,24	" 2,60	" " " " " "	" 0,50	" 5,00
" de almidon, con ropa.	" 0,40	" 4,20	" de ducha escocesa, con	" 0,40	" 4,00
" sin ropa.	" 0,34	" 3,40	" " " " " "	" 0,30	" 3,00
" de alstrocho, con ropa.	" 0,40	" 4,00	" " " " " "	" 0,30	" 3,00
" sin ropa.	" 0,36	" 3,60	" " " " " "	" 0,30	" 3,00
" alcalino, con ropa.	" 0,40	" 4,00	" " " " " "	" 0,30	" 3,00
" sin r. p.	" 0,36	" 3,60	" " " " " "	" 0,21	" 2,60

Requileton du "Courrier Franco-Oriental"
(219)
Du 9 Mars 1898

MEMOIRES DE M. GORON
Ancien chef de la police de sûreté

IV.—La Police de l'avenir
CHAPITRE IV
LA POLICE ET LES ANARCHISTES
On les a déjà vus à l'œuvre, du reste quand le tsar est venu à Paris. Ils ont su alors, sous la direction du Préfet de police, organiser le service d'ordre avec tant d'habileté qu'aucun trouble n'a été apporté à ces fêtes mémorables.
Le public qui, dans les cérémonies, malgré parfois contre l'avis de la police, se rendait pas à pas de traverser la chaussée, ne se rend pas

compte que toutes ces mesures prohibitives contre lesquelles il proteste sont prises dans son intérêt, et qu'il a fallu des prodiges de stratégie pour empêcher les enfants d'être écrasés, et les femmes d'être houlées.
Il oublie que les agents qui l'empêchent de passer, resteront quelquefois vingt-quatre heures debout—comme pendant les fêtes du tsar—pour garantir sa sécurité.
Mais revenons à l'anarchie, que ne peut faire oublier le spectacle, si consolant qu'il qu'il soit, des fêtes dont je viens de parler.
Au point de vue du mouvement anarchiste en France, le procès de Lévillat, Dardara et Decamps eut de terribles conséquences.
Le jury, certes, s'était montré, dans cette affaire, d'une indulgence extrême, je le répète, et d'une indulgence qu'il n'a jamais eue depuis dans aucune affaire anarchiste. Il avait acquitté Lévillat, et s'était ingénié à écarter toutes les circonstances aggravantes pour Dardara et pour Decamps.
N'imporle, les amis de Dardara et de Decamps considèrent que les deux condamnés l'avaient été quand même trop sévèrement, l'un à trois, l'autre à cinq ans; ils s'imaginent

GRAN FABRICA A VAPOR DE CALZADOS

— DE —
Máximo Seré, Hermano y Ca.
Esta casa, especial en surtidos de campaña previene á su numerosa clientela y al público en general, que sus talleres funcionan con la regularidad suficiente para dar cumplimiento al pedido mas exigente
161, Calle Uruguay, 161—Montevideo

F. L. LEBET
Atelier de réparation en horlogerie, bijouterie et petite mécanique
Règlage et observation de chronomètres de marine à l'heure astronomique
MÉDAILLE D'OR
Diplôme d'honneur
la plus haute récompense
PARIS 1867
ZURICH 1883
PLUSIEURS BREVETS D'INVENTION
TRAVAUX GARANTIS
204 — Rue Général Liniers — 204

P. S. N. C.

The Pacific Steam Navigation Company
Linea quincenal de vapores entre Liverpool, Rio de la Plata y el Pacifico
SALIDAS SUJETAS A MODIFICACION
EL VAPOR PAQUETE INGLES
ORAVIA
(A dos hélices)
Capitan: G. MASSEY R. N. R.
Saldrá el 11 de Marzo de 1898
Para Rio Janeiro, Lishon, Vigo, (La Pallice La Rochelle) y Liverpool.
A bordo de todos los vapores se sirve vino de mesa gratis á los pasajeros.
La Compañía expide pasajes para Vigo, Rivecourt, Carril, Gijon, Coruña, Santander, Ferrol y Bilbao.
Todos los vapores llevan médico y mecánico; están iluminados á luz eléctrica y provistos de todas las mejoras modernas para la comodidad de los pasajeros.

WILSON, SONS Y C. LIMITED
AGENTES
MONTEVIDEO
Calle 25 de Mayo 214
Rio Janeiro, Santos, Bahia, Pernambuco y San Vicente C. V.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ
DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL
EN SIX VOLUMES
La Librairie Larousse a commencé le premier avril la publication d'un nouveau DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE, en six volumes, infiniment supérieur à tous les points de vue, aux ouvrages du même genre parus jusqu'ici.
Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ contiendra
DEUX FOIS PLUS DE MATIÈRES ET DIX FOIS PLUS D'ILLUSTRATIONS
que les ouvrages similaires. Les facilités de paiement accordées en permettent l'acquisition à tout le monde.

Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ formera 6 volumes in 4° imprimé sur trois colonnes, dans le même format que le grand LAROUSSE. Rédigé par des auteurs d'une grande compétence, bien proportionné dans toutes les parties, donnant sur chaque chose l'essentiel, il est fait sur le même plan que son illustre devancier. La richesse du vocabulaire sera incomparable: aucun mot de la langue ne sera omis, même les mots les plus nouveaux, l'argot, les mots étrangers qui se sont introduits peu à peu dans notre langue, les termes vulgaires, etc.
Les questions philosophiques, politiques, religieuses et sociales seront exposées avec l'impartialité la plus absolue.
L'illustration, d'une importance si capitale aujourd'hui dans un ouvrage de ce genre, est l'objet de soins tout particuliers.
Des milliers de gravures, exécutées spécialement pour le Dictionnaire, complètent le texte et le rendent plus aisément compréhensible.

SOUSCRIPTION A FORFAIT:
40 piastres or en fascicules, en séries (10 fascicules) ou en volumes brochés.
50 piastres or en volumes reliés demi-chagrin.
Payable par semestre, en cinq versements égaux, le premier ayant lieu en souscrivant.
N. B.—La souscription a forfait garantit le souscripteur contre toute augmentation de prix, pendant la publication de l'ouvrage.
Remplir et signer le Bulletin de souscription ci-joint et l'adresser:
Administration du "Courrier Franco-Oriental", 40 Maciel.
MONTEVIDEO

Des portraits nombreux (innovation fort intéressante), dessinés d'après les documents les plus dignes de foi, fixent l'image des personnages illustres de tous les temps et de tous les pays.
Des tableaux synthétiques facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.
Enfin, des cartes en noir et en couleurs, soigneusement tenues à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.
MODE DE PUBLICATION
Le Larousse illustré, en 6 volumes, est publié par fascicules qui paraissent chaque semaine, depuis le 1er avril 1897. (Les souscripteurs pourront, s'ils le préfèrent, recevoir l'ouvrage par séries de 10 fascicules ou par volumes, au fur et à mesure de l'apparition de chacun d'eux. Voir le Bulletin de souscription).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Souscription à forfait: 40 piastres or, en séries de 10 fasc., en vol. brochés, 50 piastres or, en volumes reliés.
Payable par semestre en cinq versements égaux.
Je, soussigné, déclare souscrire à un exemplaire du NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ en six volumes au prix à forfait de
que je m'engage à payer à raison de 8 piastres par semestre, le premier paiement ayant lieu en souscrivant.
L'ouvrage devra me parvenir franco par séries de 10 fasc.—volumes brochés—volumes reliés au fur et à mesure de l'apparition.
(Rayer les mots d'entre parenthèses)
Nom et Qualité (bien lisible)
Adresse
A le
SIGNATURE

En Casa de todos los Perfumistas y Peluqueros de Francia y del Extranjero
La VELOUTINE
Gel de Arroz especial
PAR CH. FAY, PERFUMISTA
PARIS — 9, rue de la Paix, 9 — PARIS

Grand Vignoble du Parc Giot
PRECIOS CORRIENTES DE LOS VINOS DE 1897
A DOMICILIO, AL CONTADO: POR NO TENER COBRADORES

Una botellita de 200	litros sin casco	\$ 21,00 sea el litro ó kilo	\$ 0,12
Media " 100	" " "	" 12,50	" 0,12 5 mil
Cuarta " 25	" " "	" 6,25	" 0,13
Quinta " 15	" " "	" 3,75	" 0,14
Viñedo de vino.	" " "	" 2,10	" 0,20
Grapa.	" " "	" 0,60	" 0,60

Toda diferencia en mas ó en menos se abonará ó se descontará al mismo precio.
Los cascos se pagarán \$ 2,00 por botellita; ó \$ 1,50 por media; ó \$ 1,00 por cuarterola; ó \$ 0,60 por damajana; y se abonará al mismo precio devolviéndolos en buen estado.
Un carruaje al-hoc sale de la GRANJA GIOT todos los días para el reparto en Montevideo.
POR ORDENES: GRANJA GIOT, s/n. 2051, TELÉFONO LA COOPERATIVA.—AL COCHERO REPARTIDOR.
AL ESTABLECIMIENTO Y BODEGA
Se puede visitar la Bodega y probar los vinos
Se cobra hacer los pedidos con 3 ó 4 días de anticipación y poner el vino de un casco, en una sola vez, en botellita ó damajana bien tapada y acostada para conservar la calidad del vino.

BORICINA MEISSONNIER
Desinfectante, Microbicida, Cicatrizante
NI TOXICA, NI CAUSTICA, NI IRRITANTE
Enfermedades de los Ojos, de las Ojeras, de la Nariz, de la Lengua, de las Vías urinarias, Ginecología, Úlceras, Quemaduras, Heridas.
HIGIENE DE LA TOILETTE (cuidados íntimos)
La Boricina se emplea en polvo ó en solución.
Depósito: París, 17, Place Cadet.—Montevideo, BOTICA DEL SOL, Miguel Rey.

FERNET - BRANCA
Especialidad de Branca Hermanos de Milan
Los únicos que poseen el verdadero y genuino proceso
Medallas de oro y gran diploma de honor á las Exposiciones de Viena 1873, Venecia 1874, Filadelfia 1876, Sydney 1880, Melbourne 1881, Milan 1881, Niza 1883, Turin 1884, Amberes 1885, muchas otras reconocidas.
ULTIMAS RECOMPENSAS OBTENIDAS:
Gran Diploma de honor á la Exposición de Londres 1883 y Palermo 1892, Medallas de oro á las Exposiciones de Barcelona 1888 y París 1889, Medalla de oro á la Exposición Italo-Americana Génova 1894, Medalla de oro del Ministerio de Agricultura y Comercio Roma 1892.
MUCHAS HONORIFICENCIAS
Únicos concesionarios para la América del Sur desde 1875.
CARLOS F. HOFER Y C. GÉNOVA
EL FERNET-BRANCA es el licor mas higiénico conocido que extingue la sed, facilita la digestión, estimula el apetito, cura las fiebres intermitentes, el dolor de cabeza, mal de estómago, el hígado, espanta al mal del mar, el licor vermugino, anti-cólico, anti-febril según comprobado por gran cantidad de certificados médicos.—No se deje el público engañar por las falsas imitaciones que bajo varios nombres de FERNET emplean á presentarse, y pida legítimo.
Fernet - Branca
Únicos intro ductores en las Repúblicas del Uruguay y Paraguay:
METZEN-VINCENTI Y C. — Montevideo
Debidamente apoderados para proceder con todo el rigor que recuerdan las leyes contra las falsificaciones y contra los infractores á dicha concesión.— **MISIONES 84.**

«Taille un peu au-dessus de la moyenne—maigre, visage osseux, nez long, teint jaunâtre, aspect maladif, cheveux noirs ou châtains foncés, portait la moustache et la barbe, s'est fait raser la barbe et à une dizaine de jours, léger accent.
«Ravachol dit Léon Léger, déjà impliqué dans une affaire d'assassinat, commis dans les environs de Saint Etienne, est l'auteur de l'explosion qui a eu lieu, le 11 mars, à Paris, dans la maison située 136, boulevard Saint-Germain.
«Quoique tonto la police de France lui ait ses troussees, Ravachol restait introuvable, et Paris s'amusait même des recherches infructueuses de la police; la terreur n'était point encore venue et l'on chansonnait le mystérieux dynamiteur.
«Albert Millaud, qui vivait encore, écrivait dans le Figaro.
«Ravachol, qui connaît Ravachol? Qui sait dans le Figaro.
«Il est fait! Est-ce un être? Est-ce un mythe? Est-ce un homme? Est-il blond comme un miel, brun comme un Espagnol?

Air de la Femme à Papa
Un agent de la préfecture
Se promenait sur le boulevard,
Quand auprès d'une dévotion
Un dame attira son regard.
C'était une jeune modiste
Portant un carton sous le bras;
Sa mine, fatiguée et triste,
Marquait un certain embarras.